

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIGIDBNY
LE MARDI 23 septembre 2025 à 19 h 00,
Salle du conseil, l'hôtel de ville, 180, Rue de Mgr Panet, Nicolet

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur François Pagé	Aston-Jonction
Monsieur Sylvain Pronovost	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur François St-Germain	Grand Saint-Esprit
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Madame Sandra St-Amour	Saint-Célestin Paroisse
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Lévrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur François Rousseau,	Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur Mario Demers	Ste-Sophie-de-Lévrard

Étaient absents les délégués : M. François St-Germain, Grand Saint-Esprit, Mme Ginette Deshaies, Sainte-Marie-de-Blandford, M. Jean-Luc Boisclair, Sainte-Perpétue, Monsieur Serge Hélie, Saint-Wenceslas ainsi que Mme Karolane Mensah, Wôlinak, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.

Étaient aussi présents : Monsieur Rémi Pelletier, directeur général et trésorier, Monsieur Mario Lacroix, chargé de projet, Madame Marie Poirier, adjointe à la direction ainsi que Christine Champagne, assistante au directeur

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs, constate le quorum et la séance débute à 19h22

2025-09-76 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour de la séance du 23 septembre 2025.

Sur une proposition de Mme Sandra, St-Amour
Appuyé par M. Pierre Carignan

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

2025-08-77-1 3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 août 2025

Adoption de procès-verbal de la séance ordinaire du **26 août 2025**.

Sur une proposition de M. Pierre Carignan
Appuyée par M. Mario Demers

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **26 août 2025** tel que présenté.

Adopté

2025-08-77-2 4. ACCEPTATION DES COMPTES du 1^{er} au 30 août 2025

4.1 Du 1er au 30 août 2025, pour un montant de 472 613,44 \$

Acceptation des comptes du 1^{er} au 30 août 2025, pour un montant de
472 613,44 \$ \$

Sur une proposition de Monsieur Francois Pagé
Appuyé par Monsieur Sylvain Pronovost

Il est unanimement résolu que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour les périodes s'étendant du 1^{er} au 30 août 2025 pour un montant de **472 613,44 \$**

Adopté

DÉCOULANTS ET QUESTIONS

Aucune

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Nomination de Monsieur Rémi Pelletier au poste de directeur général et trésorier;

Monsieur Pelletier, lors de sa présentation, a exposé sa détermination à maintenir la trajectoire et l'objectif actuel, axés sur la consolidation des progrès substantiels déjà accomplis par la Régie. Il a souligné que plusieurs initiatives sont en cours de finalisation et qu'il aspire à optimiser certains aspects existants. Son ambition réside dans la stimulation d'une adhésion populaire accrue, afin que l'institution puisse incarner une source de fierté collective pour la communauté. Par ailleurs, il a manifesté une intention claire de contribuer de manière plus significative à son développement, dans le dessein que l'expansion de l'entité soit perçue comme une réussite partagée et valorisante.

Mandat de réparation des bacs à ordures par USD

ATTENDU QUE	La Régie désire uniformiser et pérenniser les processus.
ATTENDU QUE	l'offre de service émis par USD sera déposée sous peu.
ATTENDU QUE	Les délais de livraison et/ou de réparation proposés par USD s'étendent désormais à vingt jours. Cet écart entre la prestation de notre fournisseur actuel doit être se doit d'être réduit assurément.
ATTENDU QU'	Il est statué que les municipalités seront tenues d'assurer la continuité des services de dépannage, notamment par la mise à disposition de conteneurs pour les citoyens, durant la phase transitoire relative à l'intégration du nouveau prestataire. À cet effet, chaque entité municipale devra acquérir un nombre minimal de bacs afin de garantir une prestation de service adéquate à ses citoyens.
ATTENDU QU'	Il est prévu qu'une notification écrite soit élaborée et transmise aux entités municipales concernées.

Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte de rendre homogène le processus de l'approvisionnement et de la réparation des bacs tant des ordures que du recyclage. Et de réduire les délais de livraison et/ou réparation au plus court délai réalisable.

2025-09-78 Autorisation du transfert du responsable ClicSécur et ARC Canada au nom de monsieur Rémi Pelletier, directeur général et trésorier

ATTENDU QUE : La régie a fait l'embauche d'un directeur général et trésorier en date du 15 septembre 2025.

ATTENDU QU' : Est nommé Monsieur Rémi Pelletier en remplacement de Céleste Simard, Présidente du conseil d'administration à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques CLICSÉCUR dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;

À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les Renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

EN CONSÉQUENCE, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus

Sur une proposition de Monsieur François Pagé
Appuyée par Monsieur Mario Demers

Il est unanimement résolu

Étant donné que tous les administrateurs de la RIGIDBNY qui ont le droit de voter relativement à la résolution ont signé le présent document, la résolution est adoptée et entre en vigueur le 24 septembre 2025.

Adopté

2025-09-79 5. Octroi du contrat AOP_Cdt_MO_2025-07 : Gestion des M.O.

- **CONSIDÉRANT QUE :** La Régie a opté comme stratégie de gestion des matières organiques (MO) une collecte de porte-en-porte triées à la source à l'aide de sacs de couleur placés dans le bac à ordures par tri-robotisé.
- **CONSIDÉRANT QUE :** La Régie à procéder à l'appel d'offre **no 2025-07** qui a été lancée le 20 juin 2025;
- **CONSIDÉRANT QUE :** La Régie a reçu et ouvert en date du 5 septembre 2025 les deux soumissions suivantes, dont les montants, taxes incluses sont :

Soumissionnaire	Coûts	Infos supplémentaires
Gaudreau environnement	2 184 387,03 \$	
Viridis	1 676 329,75 \$	

- **CONSIDÉRANT QUE :** La Régie considère comme un défaut mineur l'absence de l'autorisation de l'Autorité des Marchés Publics (AMP), pour les sous-traitants déclarés;
- **CONSIDÉRANT QUE :** Le processus d'appel d'offres respecte toutes les exigences réglementaires et légales ;
- **CONSIDÉRANT QUE :** le procès-verbal d'ouverture, l'analyse de conformité, l'analyse comparative du procès-verbal du comité chargé de l'évaluation de la qualité des soumissions ainsi que de l'avis synthèse de la firme STRAZER daté du 12 septembre 2025 qui recommande d'octroyer le contrat précité à la firme VIRIDIS.

Il est proposé par : M. Denis Croteau

Et appuyé par : Mme Fannie Boisvert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D 'ADJUGER, le contrat AOP_Cdr_MO_2025-07 visant la construction d'une usine pour le traitement des MO pour la somme de 1 676 329,75 \$, taxes incluses. Et

DE DÉCLARER que tous les documents d'appel d'offres, incluant, le devis, le bordereau de prix, les addendas, les annexes et tous les documents signés et fournis ainsi que ceux à fournir par Environnement Viridis, lors du dépôt de sa soumission le 5 septembre 2025 ainsi que la présente résolution font partie intégrante du contrat, et;

- **D'AUTORISER** le directeur général et trésorier de la Régie à signer tout document nécessaire à l'octroi et suivi concernant la gestion contractuelle de contrat, et

- **DE DÉSIGNER** monsieur Mario Lacroix, chargé de projet de ce contrat, pour et au nom de la Régie, avec tous les pouvoirs et les devoirs qui en découlent au sens des documents d'appels d'offres, ainsi que de gestion contractuelle et de délégation de pouvoir adaptés pour cette dernière ;

Adopté

2025-09-80

6. Budget 2026

Il est présente par Mario Lacroix, l'excédentaire du budget 2025-2026;

Dans un premier temps, il explique les surplus prévus pour 2025.

- Changements qui ont impactés les résultats de 2025;
- Surplus accumulés, utilisation passée;
- Surplus accumulés, utilisation future prévisible;
- Redevances RQ-2025, ne sera versé qu'en avril 2026.

Explication sur les changements impactant les résultats prévus à compter de 2026.

- Éléments qui impacteront les résultats dans le futur et changements à apporter aux titres sur les taxes municipales.
- Déchets ultimes;
- Revalorisation des matières;
- Gestion des matières organiques en 2028.

Note : Le versement de 1 311 472 \$ de Recycl-Québec nous parviendra en mars 2026. Les versements trimestriels d'EEQ au montant de 250K par trimestre ne nous a toujours pas été versé.

Justifications des excédents accumulés

États financiers négatifs de 2019-2023	531 \$K
Modernisation des écocentres 2024-2026	346 \$K

Engagements à venir à venir

Écocentre de Bécancour	300 \$K
Mini poubelles et leurs livraison, matières organiques.	275 \$K
Plastiques agricole	ND \$K

	<i>BUDGET B2025</i>	<i>ANNUALISÉ 2025</i>	<i>BUDGET B2026</i>
Frais loyer admin.	17 075 \$	14 852 \$	16 000 \$
Assurances	9 738 \$	10 339 \$	12 000 \$
Téléphone / internet / web	10 500 \$	12 300 \$	12 000 \$
Photocopieur / téléc. / ordinateur	5 000 \$	2 384 \$	5 000 \$
Fournitures de bureau	8 319 \$	5 000 \$	8 000 \$
Frais postaux	5 569 \$	4 800 \$	300 \$
Frais congrès	4 000 \$	2 500 \$	7 000 \$
Formations + frais réception	3 000 \$	315 \$	4 000 \$
Frais de renouvellement	2 500 \$	2 300 \$	3 000 \$
Remboursement de kilométrage	0 \$	8 500 \$	10 000 \$
Expertise comptable	23 000 \$	26 782 \$	27 000 \$
Expertise juridique	50 000 \$	5 651 \$	44 349 \$
Expertise externe	250 000 \$	102 481 \$	147 519 \$
Frais bancaire et provision PGMR	421 931 \$	401 140 \$	400 000 \$
Divers	0 \$	109 \$	0 \$
Entretien du Loyer	600 \$	6 023 \$	2 500 \$
Total - Frais généraux d'admin.	811 231	605 476	698 668
TOTAL CHARGE	7 115 308	5 854 586	5 027 550
Amortissement	0	0	30 500
Excédant/déficit de fonctionnement	-162 801	967 826	13 446
Affectation excédent accumulé pour le dossier POE	250 000	250 000	93 900
BÉNÉFICE NET	87 199	1 217 826	107 346

	<i>BUDGET B2025</i>	<i>ANNUALISÉ 2025</i>	<i>BUDGET B2026</i>
Programme pour la famille	20 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Politique aides financières	11 000 \$	6 000 \$	11 000 \$
Programme écoles / org.	1 000 \$	2 265 \$	2 500 \$
Plastiques agricoles	20 000 \$	21 211 \$	20 000 \$
Programme collecte diverses	12 000 \$	11 000 \$	12 000 \$
Programme composteurs et côn...	12 000 \$	7 696 \$	12 000 \$
Programme achat bacs / mun.	55 000 \$	45 000 \$	25 000 \$
Programme service client & entrepôt	18 000 \$	31 660 \$	0 \$
Articles promotionnels	1 000 \$	0 \$	1 000 \$
Communication	55 000 \$	45 000 \$	100 000 \$
Coûts des programme Total	205 000 \$	174 832 \$	193 500 \$
Points de dépôt résidus verts	216 382 \$	184 754 \$	195 046 \$
Exploitation	206 855 \$	175 929 \$	190 003 \$
Points de dépôt RDD	30 750 \$	35 908 \$	38 781 \$
Points de dépôt matériaux secs	269 409 \$	224 351 \$	239 853 \$
Coûts de l'opération des écocentres Total	723 396 \$	620 942 \$	663 683 \$
Écocentre de St-Léonard d'Aston	67 239 \$	70 569 \$	20 000 \$
Écocentre de Nicolet	424 684 \$	403 133 \$	62 390 \$
Les 4 autres écocentres	82 829 \$	15 330 \$	11 510 \$
Coûts de la modernisation des des écocentres Total	574 752	489 032	93 900
Coût total des services :	5 850 203	4 903 278	3 775 915
Salaire des employés bureau	363 911,84 \$	268 905 \$	435 650 \$
jetons de présence	35 000,00 \$	29 500 \$	35 000 \$
Retraite Québec	0,00 \$	925 \$	0 \$
Contribution RVER	0,00 \$	9 890 \$	16 521 \$
Part employeur / CSST	54 961,00 \$	36 612 \$	65 796 \$
Total des charges salariales	453 873	345 832	552 967

	<i>BUDGET B2025</i>	<i>ANNUALISÉ 2025</i>	<i>BUDGET B2026</i>
Produit des ventes			
Contribution des municipalités	4 233 263,08 \$	4 292 248,00 \$	4 319 065,00 \$
Quote-part per capita	29 128 \$	29 403 \$	29 279,25 \$
Redevance collecte sélective RQ	1 272 939 \$	1 311 472 \$	0 \$
Compensation coûts collecte sélective ÉEC	1 322 177 \$	1 039 819 \$	594 151 \$
Frais de service ÉEQ	0 \$	53 859 \$	55 000 \$
Redevance enfouissement	0 \$	0 \$	0 \$
Revenu d'intérêts	20 000 \$	39 000 \$	30 000 \$
Composteurs et Cônes Verts	5 000 \$	2 500 \$	4 000 \$
bacs 360 L/ municipalités	40 000 \$	41 500 \$	25 000 \$
Service clientèle bacs bleus	0 \$	0 \$	0 \$
Formation RDD (produits divers)	22 500 \$	12 000 \$	15 000 \$
Redevances annuelles autres	7 500 \$	611 \$	0 \$
Produits divers (fusion avec formation RD	0 \$	0 \$	0 \$
Ventes nettes	6 952 507 \$	6 822 412 \$	5 071 496 \$
	6 952 507 \$	6 822 412 \$	5 071 496 \$

Produit des charges

Collecte déchets et transport résidentiel	1 154 827 \$	1 138 801 \$	658 947 \$
Collecte déchets et transport encombrant	203 490 \$	200 673 \$	221 707 \$
Collecte Total	1 358 316 \$	1 339 474 \$	880 654 \$
Enfouissement résidentiel	1 223 372 \$	1 161 462 \$	1 281 897 \$
Enfouissement écocentres	31 610 \$	25 049 \$	25 000 \$
Enfouissement encombrants	59 152 \$	52 668 \$	43 129 \$
Enfouissement Total	1 314 134 \$	1 239 180 \$	1 350 027 \$
Collecte sélective transport	1 040 094 \$	1 019 001 \$	571 151 \$
Collecte sélective traitement	612 452 \$	0 \$	0 \$
Conteneurs de verre	17 058 \$	17 376 \$	18 000 \$
Carton et PRG	5 000 \$	3 442 \$	5 000 \$
Collecte et transport du recyclage Total	1 674 604 \$	1 039 819 \$	594 151 \$
Séparation des MO et déchets ultimes	5 000 \$	0 \$	0 \$
Valorisation des matières organiques		0 \$	0 \$
transport vers valorisation		0 \$	0 \$
Traitement des M.O Total	0 \$	0 \$	0 \$

Propose par : Mme France Trudel
Secondé par : M. Alexandre Robert

Il est unanimement résolu d'adopter le budget 2026.

Adopté

2025-09-81

7. Autorisation du transfert de la carte de crédit au nom de Monsieur Rémi Pelletier, directeur général et trésorier.

ATTENDU QUE La régie a fait l'embauche d'un directeur général et trésorier en date du 15 septembre 2025.

ATTENDU QUE La Régie entérine le contrat de travail signé par Monsieur Rémi Pelletier à titre de Directeur Général et trésorier.

EN CONSÉQUENCE, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus

Sur une proposition de Madame France Trudel
Appuyée par Monsieur Pierre Moras

Il est unanimement résolu

Que la **Régie accepte** le **changement de nom comme signataire** des comptes de la RIGIDBNY de la Caisse Desjardins, situé au 4265, boulevard de Port Royal, Bécancour, Québec G9H 1Z3, **au nom de Monsieur Rémi Pelletier** en remplacement de Monsieur Mario Lacroix.

Adopté

13. VARIA aucun

14. QUESTION DU PUBLIC - aucune

2025-09-82 15.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Monsieur Pierre Moras
Appuyé par Monsieur François Page

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à **21H04**

PROCHAINE RÉUNION OFFICIELLE (CONSEIL RÉGULIER) FIXÉE au mardi, 25 novembre 2025 à 19 h 00 à la Salle du conseil, à 19H00 à la Salle des pompiers, Bécancour.



Céleste Simard
Présidente du Conseil d'administration



Rémi Pelletier
Directeur général et trésorier